

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nos morts : M. le Dr Xavier Jobin,
M. Gratien Lorétan

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1939, tome 38, p. 171-174

© Abbaye de Saint-Maurice 2011



NOS MORTS

M. le Dr XAVIER JOBIN

M. le Dr Xavier Jobin avait tenu et tenait encore une belle place dans le monde catholique suisse ; aussi la nouvelle de sa mort, survenue le 2 avril dernier, attrista tous ceux qui le connaissaient et qui se réjouissaient de le voir conserver, à 74 ans, une si parfaite jeunesse d'esprit et de cœur. C'est à Berne, où il était en traitement, qu'il expira. A Madame Xavier Jobin et aux parents du défunt nous exprimons ici nos vives et chrétiennes condoléances.

M. Jobin était né à Porrentruy en 1864. Il vint au Collège de St-Maurice en 1875 et y séjourna deux ans, puis il se rendit à Feldkirch où il acheva ses études secondaires. Par la suite il s'inscrivit aux Facultés de droit de Paris, de Nancy et de Berne et il couronna sa formation juridique par le doctorat.

L'époque de la jeunesse de Xavier Jobin fut celle du Kulturkampf. Il apprit alors de ses parents comment il fallait rester fidèle aux principes de sa foi et comment il fallait soutenir le bon combat. Rien d'étonnant dès lors qu'il se soit trouvé aux côtés des Folletête, des Daucourt,

des Boinay et des Choquard lorsqu'il entra dans la scène politique. Après un bref séjour de deux ans à la rédaction du « Pays », de 1891 à 1893, et quelques années d'activité à Berne où il occupait une place en vue dans les assurances, M. X. Jobin fut envoyé par ses concitoyens des Franches-Montagnes, dont sa famille était originaire, au Grand Conseil bernois pour les représenter. Il devait occuper ce fauteuil législatif jusqu'en 1922, puis, après quatre ans d'interruption, le reprendre à nouveau de 1926 à 1934 en qualité de représentant du district de Porrentruy. Au sein du Parlement cantonal bernois, M. X. Jobin sut s'imposer à ses collègues, amis ou adversaires, par la loyauté de ses positions et la fermeté de ses principes, qualités qu'il déploya dans une sphère plus haute encore, le Conseil national, où il fut député de 1917 à 1919 et de 1922 à 1931. Il s'y fit le défenseur ardent des droits populaires et du fédéralisme.



Dans son district, M. X. Jobin fit également partie du conseil municipal de Porrentruy. D'autre part il présida de 1916 à 1924 le parti démocratique catholique bernois et devint en outre président de la commission catholique romaine du canton.

Si, sur le plan politique, M. Xavier Jobin voua toutes ses forces au service des idées qui lui étaient chères et que lui dictait sa vivante foi chrétienne, il fut également, dans l'ordre social, un de ces catholiques suisses qui saisirent très vite l'importance et l'urgence des principes contenus dans l'immortelle encyclique de Léon XIII « Rerum novarum ». Avec le cardinal Mermillod et Decurtins qui étaient

les gloires de l'Union de Fribourg, M. X. Jobin comprit le sens profond des directives pontificales et s'en fit l'apôtre convaincu et clairvoyant.

L'action catholique ne lui était pas étrangère non plus, lui qui, durant toute son existence, multiplia les efforts en vue de rechristianiser les masses. Était-ce autre chose du reste que le zèle qu'il apportait à soutenir l'éducation chrétienne à l'école ? C'est ainsi que le Collège St-Charles, à Porrentruy, et l'École libre des Ursulines, dans la même ville, faisaient l'objet de ses conseils éclairés et de sa vigilante sollicitude.

Il n'est pas jusqu'au chant sacré qui n'ait enflammé son enthousiasme. Tout ce qui touchait à la beauté des offices liturgiques l'intéressait et il s'employait, comme directeur de la Sainte-Cécile de Porrentruy, à rendre ceux-ci vivants et édifiants.

Nous avons dit plus haut que M. Xavier Jobin avait été rédacteur du « Pays » au début de sa carrière. Il collabora activement à cet estimé et vaillant journal ces dernières années encore. Chaque semaine il donnait à la « Page sociale » du quotidien catholique de Porrentruy un article substantiel et riche d'expérience.

On le voit par cette brève énumération des diverses activités de M. Jobin, la vie d'un tel homme fut une vie remplie à souhait, toute imprégnée de grandeur d'âme et de don de soi, toute vouée au service de la gloire de Dieu et du bien de ses compatriotes. La mort de ce grand caractère et de ce fervent chrétien laisse un vide qu'il sera difficile de combler. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire les articles qui ont été consacrés à sa mémoire après son décès. En voici quelques extraits :

M. l'avocat Jean Gressot, rédacteur au « Pays », a écrit dans ce journal (3 avril 1939) que la vie de M. Jobin fut « une vie droite, unie, désintéressée, une de ces vies qui ne sont orientées ni vers l'argent, ni vers les succès ou les honneurs terrestres, mais qui méritent l'estime de tous les gens de cœur ». Et il poursuit : « A notre époque où l'on tolère tant de petites lâchetés, tant d'hésitations, tant de faiblesses, Xavier Jobin fut brave en face de la vie comme il fut courageux en face de la mort. Chez lui, pas de faux-fuyants : il détestait entendre et ne prononçait jamais lui-même de phrases édulcorées, destinées à voiler la vérité ; la vérité telle qu'il la concevait, telle qu'il la possédait, il la défendait avec toute la force de ses ardent convictions et savait s'élever jusqu'à la grande éloquence qui enthousiasmait et entraînait les foules. Les sentiments nobles et élevés qui guidèrent tant sa vie privée que sa vie publique, qui inspirèrent toutes ses actions, il les avait reçus en héritage de ses parents ; il les avait puisés au foyer familial, laborieux et chrétien, où son âme s'était façonnée. »

Dans « Le Jura » du 4 avril 1939, M. F. Juillerat a écrit à son tour : « Chevalier de ses convictions religieuses ardentes

et qui furent la règle immuable de sa conduite, chevalier de la cause politique qu'il avait embrassée, chevalier du mouvement social basé sur la justice et l'amour, pratiquant le dévouement et l'oubli de soi sous toutes ses formes, tel fut Xavier Jobin.

« L'opportunisme, ni l'intérêt ne flétrirent en rien sa belle vie. Il était ce qu'on peut appeler une conscience et un exemple au service de l'idéal. »

M. GRATIEN LORÉTAN

Le matin du 1^{er} avril mourait à Monthey M. Gratien Lorétan, tenancier du café du Simplon. Le défunt appartenait à une famille originaire du Haut-Valais qui, dès la fin du siècle dernier, était venue s'établir à Monthey. C'est de là que le jeune Gratien vint fréquenter le Collège de St-Maurice pendant les années 1895 et 1896. Par la suite il abandonna les études pour se vouer à la profession de chef de cuisine. Il excellait dans cette branche, et il fit en cette qualité, des séjours prolongés hors de sa ville d'adoption. Lorsqu'il y revint définitivement il fut pleinement satisfait car il retrouva le milieu qu'il aimait, ses camarades et ses habitudes d'autrefois.

Le « Confédéré » du 3 avril a consacré à la mémoire de M. Gratien Lorétan un article nécrologique où nous lisons que le défunt, sous des apparences un peu rudes, avait une nature délicate et aimant les belles choses. « Dans son jeune âge, poursuit le même journal, il avait taquiné les muses et tout récemment nous lisions de ses poèmes dans le « Valais romand » que fit paraître un certain temps le regretté Louis Courthion. Lors d'un séjour à Paris l'ami que nous pleurons s'était passionné pour le théâtre ; il avait eu le bonheur de vivre la belle époque de Sarah Bernard et il conservait de cette prodigieuse artiste un souvenir attendri.

« Grand sensible, cœur généreux, Gratien Lorétan cachait tout cela derrière un masque de froideur et d'indifférence comme tous les sensibles d'ailleurs qui ont la pudeur de ne rien livrer de leur moi intime. C'est ainsi que ceux qui ne le connaissaient pas comme nous et qui n'avaient pu forcer son amitié le considéraient avec moins d'attachement que nous ses intimes. »

Nous présentons à Madame Lorétan et à toute la famille du défunt nos religieuses condoléances.

F.-M. BUSSARD